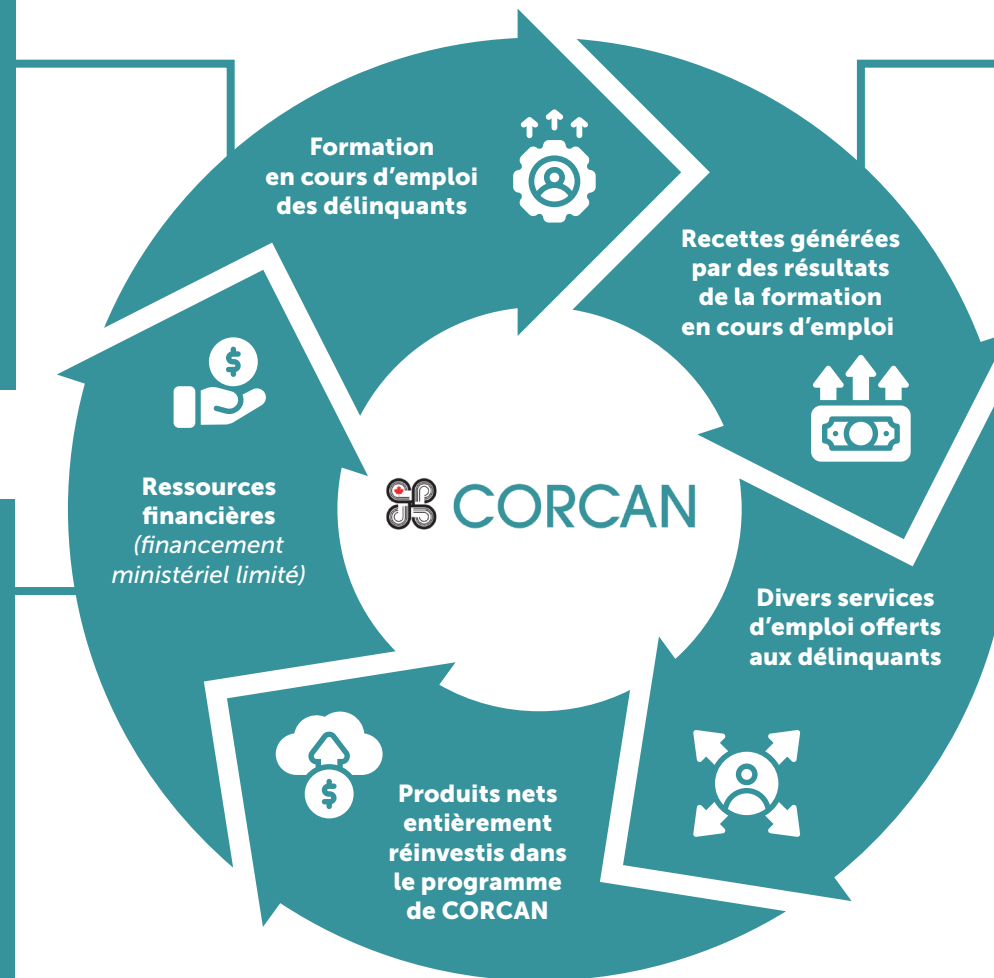


Vue d'ensemble de CORCAN

Durant l'exercice 2025 à 2026, CORCAN a offert des possibilités de formation en cours d'emploi à plus de 2 800 délinquants dans ses cinq secteurs d'activité :

- la construction;
- la fabrication;
- les textiles;
- les services;
- l'agriculture.

Chaque année, CORCAN reçoit du financement du Service correctionnel du Canada nommé « Frais de formation et frais correctionnels ». Ce financement ministériel permet à CORCAN de couvrir les coûts des services d'emploi qui ne sont pas directement liés aux activités générant des recettes, comme la formation professionnelle en classe. Toutefois, la majorité du financement de CORCAN provient de ses recettes. Durant l'exercice 2025 à 2026, 75,10 % du financement de CORCAN provenait des recettes générées par la formation en cours d'emploi.



Dans le cadre d'une formation en cours d'emploi, des délinquants acquièrent une expérience d'apprentissage dans le monde réel en fabriquant des produits tangibles et en offrant des services concrets qui sont vendus à des clients (principalement d'autres ministères). Durant l'exercice 2025 à 2026, les sommes recueillies dans le cadre de ces activités ont totalisé 123,9 millions de dollars. Elles ont été entièrement réinvesties dans le programme de CORCAN en vue d'aider à financer les prochaines formations.

CORCAN offre différents services d'emploi pour aider les délinquants à trouver et à conserver un emploi après leur mise en liberté. Cela comprend notamment :

- la formation professionnelle : des délinquants obtiennent des certificats reconnus par l'industrie;
- les emplois de transition : les délinquants faisant l'objet d'une surveillance dans la collectivité peuvent travailler dans un atelier industriel en milieu communautaire de CORCAN;
- les services offerts par des coordonnateurs des services d'emploi en établissements

